

pas rémunérée et dont les dépenses ne donnent pas droit à un dégrèvement fiscal. Bien sûr, quand je parle de hockey, de Hockey Canada et du rôle que le sport joue ici, je parle à titre de spectateur et non de participant, comme c'est le cas pour la plupart des Canadiens. Cependant, notre sport national est pour moi, comme pour tous les députés et tous les Canadiens, un sujet de grande joie et de grande fierté et à mon avis, la motion dont nous sommes saisis mérite une étude sérieuse.

● (1720)

Je me reporte au rapport du comité d'étude sur les sports au Canada qui a paru le 28 février 1969 et qui place quelques-uns des problèmes dont parle la motion dans leur contexte. Aux pages 29 et 30 du rapport, il est question de l'équipe nationale de hockey et voici ce qu'on en dit:

Dans les compétitions olympiques, le Canada a été habituellement le champion indiscuté jusqu'à la défaite de notre équipe par les Russes, en 1956. (La victoire de la Grande-Bretagne, en 1936, n'a guère irrité les Canadiens, étant donné que la plupart des joueurs venaient du Canada.) En 1960, les États-Unis remportèrent le titre olympique et en 1964 et 1968, ce furent de nouveaux Russes.

Avec le temps, nous avons perdu du terrain, jusqu'à l'année où le rapport a paru, en 1969. Le rapport poursuit:

Les tournois internationaux annuels, parrainés par la Fédération internationale de hockey sur glace, ont débuté en 1930. Le vainqueur de ce tournoi, à l'exclusion des années olympiques, est reconnu comme le champion du monde. Le Canada n'a pas remporté ce titre...

Le rapport, on le sait, a paru en 1969.

... depuis que les Smoke Eaters de Trail ont triomphé en Suisse, en 1961. L'an prochain, ce championnat sera disputé au Canada pour la première fois.

On s'en rappelle.

Il vaut la peine de noter que le Canada, pays d'origine du hockey sur glace, n'occupe pas de place spéciale dans la F.I.H.G. il en est simplement membre et a droit à deux délégués. C'est en Europe qu'on trouve le plus grand nombre de membres. De plus, le pouvoir exécutif de la Fédération semble reposer, depuis une génération, entre les mains de M. Bunny Ahearne, Irlandais résidant à Londres. A l'heure actuelle, il se joue très peu de hockey sur glace en Grande-Bretagne et il est rare que ce pays forme une équipe en vue des rencontres internationales.

Il est ensuite question de M. Ahearne. Nous sommes tous au courant de ses problèmes et de l'influence qu'il a eue au Canada comme dirigeant de la FIHG. Plus loin, on lit dans le rapport:

L'organisation et le choix d'une équipe nationale de hockey amateur au Canada sont devenus une tâche plus difficile et ingrate depuis que des équipes de haut calibre, venant de Russie, de Suède et de Tchécoslovaquie, ont commencé à faire leur apparition au milieu des années 1950, juste au moment où décroissait la qualité de nos champions seniors nationaux, les détenteurs de la coupe Allan.

Il y a cinq ans...

Ce qui veut dire en 1964.

... reconnaissant le fait que nos champions, seuls ou renforcés de quelques joueurs de choix, ne suffisaient pas à nous représenter avec succès dans les tournois internationaux, nous avons été amenés à développer le concept de l'équipe nationale, telle qu'on la connaît aujourd'hui. Les gérants et les dépisteurs de l'équipe nationale ont vu leurs efforts de recrutement se heurter à une forte résistance de la part des propriétaires de certaines équipes d'amateurs, qui ne sont évidemment pas intéressés à se départir de leurs étoiles, craignant une perte éventuelle de revenus et un affaiblissement de leurs équipes dans le hockey organisé.

D'autre part, les dirigeants du hockey professionnel ne présentent pas trop les efforts de l'équipe nationale du fait qu'elle les a privés, et continuera de le faire, des services de certains aspirants de choix à la L.N.H. Cette dernière ne s'est jamais montrée trop enthousiaste lorsqu'il s'est agi de libérer certains joueurs profes-

Sports

sionnels qui cherchaient à se faire réinstaller amateurs de façon à pouvoir faire partie de l'équipe nationale. Il y a cependant une difficulté inhérente au fait que le système de contrats, de repêchages et de choix au repêchage dans la structure du hockey professionnel donne des droits à toutes les équipes qui en font partie, et qui pour la plupart se trouvent aux États-Unis. Pourquoi le gérant d'une équipe de Tulsa ou Baltimore devrait-il renoncer à réclamer un joueur simplement parce que ce dernier veut jouer dans l'équipe nationale du Canada et que celle-ci aimerait bien l'avoir.

On se rappellera certains des problèmes que cela nous a causés l'an dernier même avec l'équipe nationale.

Le concept de l'équipe nationale tend à s'appuyer sur des facteurs de raisonnement et de motivation. Ainsi, on a voulu donner à la composition de l'équipe, joueurs et entraîneurs, une certaine uniformité d'année en année. Par ailleurs, on s'est appuyé sur le principe qu'un joueur de talent serait peut-être attiré par la chance de représenter son pays, d'acquiescer une instruction supérieure tout en jouant (particulièrement une instruction secondaire supérieure)...

Cela pourrait faire partie du projet que préconise le député de Niagara Falls (M. Hueglin).

... de toucher un revenu en fréquentant un collègue, de voyager beaucoup au Canada et à l'étranger et d'avoir une occasion splendide de développer ses aptitudes personnelles et de jouer d'équipe sous la direction de bons entraîneurs et grâce à une excellente compétition.

Il a fallu régler le problème pratique du financement de l'équipe nationale en établissant la Fondation du hockey qui, par l'entremise d'hommes d'affaires, a réussi à réunir des fonds à partir de dons souscrits par des sociétés, de subventions gouvernementales obtenues par l'entremise de l'A.C.H.A. et de revenus tirés des rencontres auxquelles participait l'équipe nationale.

Cela n'a rien de nouveau; la situation dure depuis des années.

Au début, l'équipe nationale avait son quartier général à Winnipeg; par la suite, en 1967-1968, une autre équipe, l'équipe «B», s'est établie à Ottawa. Au cours des cinq dernières années, un nombre étonnamment élevé de jeunes gens se sont présentés aux séances d'entraînement servant à la sélection de l'équipe nationale.

On parle de 1969.

En toute justice nous devons admettre que l'équipe qui nous représentait au cours de cette période a été meilleure que celle que nous aurions pu former avec les membres d'une équipe championne de la coupe Allan ou de la coupe Memorial. Cet effort ne s'est pas avéré suffisant, surtout que de nombreux problèmes ont surgi lorsqu'il s'est agi de recruter, de fournir à l'équipe une compétition adéquate et de la supporter financièrement.

L'échec de l'équipe nationale lors des tournois internationaux a entraîné des conséquences déplorables.

On décrit la situation en 1969, bien sûr.

Malgré les sacrifices personnels de nos jeunes joueurs qui ont essayé courageusement de maintenir nos traditions de hockey, les défaites essuyées par nos équipes nationales ont eu un effet défavorable non seulement sur le renom de notre hockey, mais aussi sur le prestige dont jouit ordinairement le Canada à l'étranger. Les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures nous ont assurés qu'ils s'inquiètent beaucoup de cette détérioration de l'image de notre pays à l'étranger, surtout en Europe, due à nos récents échecs au hockey. Le monde du sport au Canada, y compris ceux dont la profession est directement liée au hockey de même que l'immense public qui connaît assez le jeu pour le considérer comme notre propriété, est découragé, pessimiste, choqué, et il exige une meilleure performance.

L'article résume les problèmes que pose la formation d'une équipe nationale en 1969 et explique pourquoi on n'a pas réussi. Voici la partie importante:

Chaque fois que nous nous sommes réunis avec les divers groupes s'occupant de hockey au Canada, nous avons toujours été profondément impressionnés par le fait qu'ils désiraient tous ardemment que notre pays possède une forte équipe nationale. En conséquence, nous avons cherché à découvrir les domaines de désaccord et de faiblesse, et l'une de nos façons de procéder a été de convoquer le 10 décembre 1968, à Ottawa, une réunion au sommet sur le hockey. Étaient présents à cette assemblée des